

## **NEREUS**

**Le 28 janvier 2010**

### ***Discours du Ministre de la Recherche scientifique Benoît Cerexhe***

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue dans cette Maison, qui est l'interface entre l'Union européenne et la Belgique dans toutes ses composantes.

Je me réjouis de cette occasion d'un contact privilégié avec vous, qui êtes parmi nos partenaires les plus proches, appelés à le devenir plus encore dans le 2ème semestre 2010.

Quel que soit le type de décentralisation que les Etats se sont choisis, on peut difficilement contester que les régions sont un maillon essentiel dans l'Europe d'aujourd'hui et de demain. En effet, les Régions constituent souvent la base géographique des regroupements d'acteurs de la recherche et de l'innovation (tels que les groupes d'entreprises innovantes, les instituts universitaires et de recherche, les organismes de développement local ou d'autres organismes de soutien). Les régions constituent dès lors un échelon idéal de mise en oeuvre des programmes de recherche et, de mon point de vue, assez incontournable pour la concrétisation de l'Espace Européen de la Recherche.

Mais la complexité des programmes européens a atteint un tel niveau que ceux-ci restent difficilement accessibles aux opérateurs de petite taille. D'où, tout l'intérêt des réseaux comme NEREUS : un véritable réseau où les partenaires régionaux peuvent se rencontrer pour échanger leurs expériences, leurs bonnes pratiques, transférer leurs connaissances dans le domaine de la recherche et de l'innovation, et aussi formuler ensemble des projets de dimension européenne.

Par ailleurs, si les Régions ont un rôle moteur dans la recherche et l'innovation, ces dernières sont également un facteur clé du développement économique et social régional. La capacité à créer de nouvelles connaissances, à les diffuser et à les exploiter est un des facteurs principaux de l'amélioration de la compétitivité de nos entreprises, de la création de nouvelles entreprises génératrices d'emplois et, en définitive, de l'amélioration de notre niveau de vie. A nouveau, NEREUS a mis en exergue cette importance de l'innovation comme facteur principal de la croissance, une croissance nécessairement différente de celle d'hier et plus durable, sous l'effet de la crise multiforme que nous traversons.

Je suis particulièrement attentif au développement de la recherche comme moteur du développement régional et souscris donc totalement à l'économie de la connaissance promue à travers NEREUS. Mon ambition est d'ailleurs de faire de la Région bruxelloise un haut lieu européen de la recherche et des technologies de pointe. Bruxelles possède un très riche potentiel scientifique qui peut constituer un levier essentiel pour son redéploiement socio-économique.

En effet, la Région de Bruxelles-Capitale compte cinq Universités, trois hôpitaux universitaires, quinze Hautes écoles et Instituts supérieurs dont quatre Instituts supérieurs industriels et deux écoles polytechniques. La densité exceptionnelle d'institutions

d'enseignement universitaire ou supérieur, véritables catalyseurs de développement économique, associée à la proximité des organes décisionnels (qu'ils soient nationaux, européens ou internationaux) ainsi qu'à la présence d'institutions scientifiques de portée internationale, représente une source stimulante d'essor scientifique qui fait de Bruxelles un pôle de recherche unique et une des Régions les plus actives pour la coopération en matière de recherche. Dans ce contexte fertile en matière grise, il est dès lors crucial d'arrimer fermement la Région à la société de la connaissance afin de transformer ce potentiel en activités économiques.

Dans la répartition des responsabilités de la future Présidence belge, j'aurai l'honneur de présider le Conseil « Compétitivité », dans sa partie « Recherche ». Permettez-moi dès lors de partager avec vous en quelques mots ma perception des grands enjeux de la recherche en Europe.

1. Premier enjeu: Le renouvellement de la Stratégie de Lisbonne après 2010, c'est-à-dire comment renforcer la priorité à la Recherche et à l'Innovation dans ce cadre qui n'est plus seulement un cadre de compétitivité, mais désormais un cadre destiné à sortir de la crise ? Nous souhaitons réaffirmer toute l'importance de la recherche dans le renouvellement de la Stratégie de Lisbonne après 2010 et la renforcer de manière transversale conformément à l'objectif global de société de la connaissance. Par ailleurs, nous continuons à soutenir le principe de la fixation d'un objectif pour les dépenses de recherche et développement mais nous pensons qu'il faut aller plus loin qu'une approche purement quantitative et axée sur les dépenses.
2. Deuxième enjeu: L'espace européen de la Recherche, avec cette question essentielle : Quelle dose de volontarisme sommes-nous prêts à défendre (ou à accepter...) dans la convergence des politiques de recherche en Europe ? Et en corollaire, quel équilibre entre la nécessité d'une recherche moins fragmentée en Europe et le respect du principe de subsidiarité qui est au cœur de la construction européenne et auquel nous sommes attachés en tant que région ?
3. Troisième enjeu: Le plan européen pour l'innovation, ou comment faire en sorte que l'Europe transforme davantage la Recherche et l'Innovation en valorisations industrielles et en création d'emplois ? Cette question devrait être au cœur de la discussion sur le futur Plan européen pour l'Innovation.
4. Last but not least, quelles sont les valeurs éthiques que nous voulons promouvoir, en particulier dans la Recherche, aussi bien en Europe qu'au niveau mondial ? C'est la question des finalités de la recherche à la lumière de la crise où nous a conduits la logique du profit pour lui-même. C'est aussi la question de la solidarité dans notre monde inter-dépendant : Soutenir et partager la recherche – notamment la recherche fondamentale – n'est-ce pas aussi une des façons de faire face à notre devoir éthique de solidarité avec les pays en développement?

Ces enjeux seront déclinés au travers d'un programme de travail très concret :

- Réaliser quelques avancées concrètes en matière de programmation conjointe, en tant que stratégie prospective définie au niveau politique par la Commission et les Etats membres.

- Contribuer à mieux définir le rôle des universités et centres de recherche dans la concrétisation de l'Espace européen de la Recherche.
- Simplifier les règles de participation au Programme-cadre pour la Recherche et le Développement, notamment pour les PME.
- Entamer l'évaluation à mi-parcours du 7<sup>ième</sup> Programme-cadre.

Cette brève énumération n'étant d'ailleurs pas limitative puisqu'elle dépendra aussi des acquis de nos amis espagnols.

Je vous remercie de votre attention.